

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/08/2020

## DÉCISION SUR L'AVENIR DES CHAÎNES DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce le report d'un an de l'arrêt de la chaîne France 4 pour assurer la transition nécessaire à la montée en puissance de l'offre jeunesse délinéarisée de France Télévisions et confirme, au terme du plein déploiement du pacte de visibilité pour les Outre-Mer, l'arrêt de la chaîne France Ô à compter du 23 août 2020.

## Report d'un an de l'arrêt de France 4 pour assurer la transition nécessaire à la montée en puissance d'Okoo et Lumni

Durant le confinement, France 4 a bouleversé sa ligne éditoriale de manière à soutenir l'opération « Nation apprenante » initiée par le Ministère de l'Education Nationale. En tant que chaîne publique de l'éducation et de la jeunesse, France 4 s'est révélée un instrument essentiel de soutien à la continuité pédagogique en cette période particulière. Dans un contexte sanitaire qui demeure incertain, le report momentané de la fermeture d'une chaîne avec des programmes destinés à la jeunesse et pouvant servir de relais pédagogique complémentaire, apparaît souhaitable.

L'offre de France Télévisions destinée aux jeunes publics doit s'adapter, en particulier quant à ses modalités de diffusion et aux nouveaux usages - les enfants se détournant progressivement de la télévision au profit des supports numériques.

C'est le sens de la réforme qui a été engagée par l'entreprise depuis 2018 et qui a conduit aux lancements, fin 2019, d'Okoo, la nouvelle offre numérique destinée à la jeunesse et de Lumni, la plate-forme qui regroupe l'ensemble des contenus éducatifs de l'audiovisuel public. Ces deux offres numériques n'ont eu que peu de temps pour s'installer dans les habitudes des familles avant la crise sanitaire.

Un délai supplémentaire permettra d'accompagner sereinement la transition, installera les conditions propices à la montée en puissance de Okoo et Lumni et permettra une redéfinition fine des futures grilles, notamment de France 5.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, a décidé de différer d'un an l'arrêt de la chaîne France 4, dont la grille sera adaptée, durant cette phase de transition, par France Télévisions.

## Ministère de la Culture



Égalité Fraternité

Confirmation de l'arrêt de France Ô au bénéfice d'une visibilité accrue des Outre-Mer sur France Télévisions, renforcée par les engagements du Pacte pour la visibilité des Outre-mer

Depuis le début du quinquennat, le Gouvernement porte l'ambition d'une amélioration de la visibilité des Outremer sur l'ensemble des offres de France Télévisions. Cette ambition s'est traduite, le 11 juillet 2018, par la signature du Pacte pour la visibilité des Outre-mer, entre l'entreprise et les ministres de la Culture et des Outremer.

Composé de 25 engagements clairs et de 11 indicateurs chiffrés et mesurables, ce Pacte a pour objet de généraliser le « réflexe » outre-mer sur l'ensemble des antennes et programmes de France Télévisions. Un an après cette signature, la ministre de la Culture se félicite que les 25 engagements pris par l'entreprise aient été mis en œuvre, comme le comité de suivi du Pacte a pu le vérifier. Ainsi, France Télévisions s'est dotée d'une organisation plus propice à ancrer la dimension ultramarine dans l'ensemble de ses offres. La place accordée aux programmes ultramarins sur les antennes nationales de l'entreprise a été renforcée avec en particulier un triplement du nombre de programmes ultramarins en première partie de soirée, une progression de près de 50% du nombre de sujets liés à l'outre-mer dans les grandes éditions nationales d'information et trois nouveaux rendezvous réguliers sur France 3. Grâce à cette nouvelle programmation, 4,3 millions de Français ont regardé chaque semaine au moins un programme ultramarin sur France 2, France 3 ou France 5, ce qui représente trois fois la couverture offerte par France Ô jusqu'à présent.

Après le lancement du portail numérique dédié aux Outre-mer le 3 juin dernier, dont les premières audiences sont encourageantes, il apparaît que toutes les conditions sont désormais réunies pour procéder à l'arrêt de France Ô qui, avec une part d'audience de 0,3%, n'apparaît plus comme une offre adaptée en matière de visibilité des Outre-mer.

L'arrêt de la diffusion des programmes de France Ô, le 23 août prochain, permettra le passage en qualité HD des Outre-mer la 1ère et de Franceinfo dans l'Hexagone.

Au-delà, la ministre de la Culture s'engage à poursuivre l'amélioration de la présence des Outre-mer au sein des offres de France Télévisions.

Enfin, cet arrêt ne donnera lieu à aucun licenciement. Les salariés de France Ô seront tous accompagnés dans cette transition.